

# La gazette des capellorémyens

## Mars / Avril 2018

### **Fermeture mairie et agence postale**

La mairie et l'agence postale seront fermées le lundi 30 avril et du 7 au 12 mai inclus.

### **Course cycliste de l'Huisne Sarthoise**

Appel aux bénévoles : il manque des signaleurs pour la course cycliste de l'Huisne Sarthoise qui passe sur notre commune le samedi 21 avril. Le passage de cette course est très rapide, votre mission de signaleur ne durera qu'une quinzaine de minutes. Vous pouvez vous faire connaître en mairie (02 43 93 46 12).

### **Peinture restaurant scolaire**

Appel aux bénévoles : Nous recherchons des volontaires pour donner un peu de leur temps pour repeindre la salle du restaurant scolaire. Ces travaux devraient se dérouler lors des vacances d'été. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître en mairie (02 43 93 46 12).

### **Aménagement du cimetière**

Nous aménageons le cimetière afin de faciliter son entretien mais aussi dans le but de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Ainsi pendant quelques semaines, le temps nécessaire au démarrage de l'herbe qui vient d'être semée, nous vous demandons d'éviter de piétiner les zones ensemencées. Merci de votre compréhension.

### **Inscriptions école Henri Matisse**

Inscriptions en petite section des enfants nés en 2015 et en toute petite section des enfants nés en 2016 sous conditions. Vous pouvez contacter la directrice, Mme Agnès Gautier, dès maintenant afin de prendre rendez-vous au 02 43 71 14 28.

### **Réunions publiques PLUI**

Jeudi 3 mai, Halle Denis Béalet, La Ferté Bernard  
Mardi 15 mai, salle des fêtes, La Chapelle Du Bois  
Jeudi 17 mai, salle polyvalente, Saint Ulphace  
Mercredi 23 mai, salle polyvalente, Sceaux / Huisne  
Jeudi 24 mai, salle polyvalente, Cormes  
Mardi 29 mai, salle polyvalente, Lamnay  
Mercredi 30 mai, salle polyvalente, Boëssé Le Sec  
Toutes ces réunions débutent à 18h00.

### **Collecte des déchets**

Les prochaines dates de collectes des déchets ménagers et sacs jaunes :

Le mardi 3 avril, le lundi 16 avril, le lundi 30 avril et le lundi 14 mai.

### **Démographie capellorémyenne**

Suite aux décès de Mr Chaussée et de Mr Tollet plusieurs personnes se sont questionnées et nous ont demandé quels étaient les doyens de notre commune. Vous trouverez, ci-après, dans l'ordre des dates de naissances les doyens de La Chapelle Saint Rémy : Mr Alain Le Bègue De Germiny, Mr Daniel Cuisse, Mr André Jarrier, Mme Lucienne Tollet, Mme Micheline Gerbault et Mme Jeanine Landormy.

### **Recensement et JDC**

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait : De ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans, de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.



Site internet ma JDC :  
Ce service entièrement gratuit, vous permet d'échanger avec vos correspondants du service national de façon moderne et sécurisée. Il vous donne notamment la possibilité de déposer vos documents issus des opérations de recensement ou de déclarer un état « néant » et de commander vos imprimés liés au recensement citoyen.

[majdc.fr](http://majdc.fr)

**Nr 48**

[lagazettedescapelloremyens@gmail.com](mailto:lagazettedescapelloremyens@gmail.com)

### 5 AVRIL

Réunion d'information sur les aides et la fiscalité (FDSEA), 14h00 salle des fêtes  
Présence du député et de la conseillère départementale.

### 6 AVRIL

Chasse aux œufs, île des enfants

### 8 AVRIL

Bric à brac comité des fêtes

### 20, 21 ET 22 AVRIL

Concours de cartes, générations mouvement canton.

### 22 AVRIL

Troc plantes, générations mouvement.

### 25 AVRIL

Soirée déguisée, commission jeunesse.

### 5 MAI

Théâtre, générations mouvement.

### 6 MAI

Bric à brac

### 8 MAI

Commémoration 8 mai 1945.  
Repas des cheveux blancs.

### 10 MAI

Messe à 10h30

### 14 MAI

Concours de pétanque

### 21 MAI

Course cycliste, patriote de Bonnétable et mairie.

### 26 MAI

Soirée dansante, comité des fêtes



## Surveillons nos enfants !

Nous vous rappelons que les lieux publics tels que l'abri de bus rue du centre, les entrées d'école et du point lecture sont sous la responsabilité civile de chacun en dehors des horaires de l'école. Nous en appelons à votre vigilance car nous déplorons encore trop d'enfants sur les routes et sans surveillance.

## Nouvelle entreprise : M'elle Décors

Relooking de meubles, sablage, conseil en aménagement, locations d'objets, ambiance pour les mariages  
Mélanie : 0786666336

[www.facebook.com/MelleDecors](http://www.facebook.com/MelleDecors)

## ActuTIS : Les actualités de votre TIS

Retrouvez désormais les actualités du réseau TIS sur internet : <https://www.lestis72.fr/fr/actualites/3/>  
Toutes les informations sur vos lignes TIS : <https://www.lestis72.fr/>

## Bon à savoir : nouveau numéro

En application de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la région Pays de la Loire a mis en place, le 116 117 comme numéro unique pour la médecine de garde.

Le 116 117 est désormais le nouveau numéro que vous pouvez composer partout dans les Pays de la Loire pour contacter un médecin de garde aux heures de fermeture des cabinets.

## Passage à l'heure d'été des déchèteries

Les déchèteries passent à l'heure d'été à partir du mardi 3 avril et ceci jusqu'au samedi 29 septembre. Les déchèteries ferment désormais à 18h00 au lieu de 17h30 sauf pour le samedi 17h30.

## Permanences urbanisme

Les vendredis de 16h à 18h les semaines paires  
hors vacances scolaires

## La disparition des oiseaux ! Des printemps de plus en plus silencieux.

Nous allons, à l'évidence, vers des printemps de plus en plus silencieux... Vous n'entendrez plus ou beaucoup moins ce merveilleux concert de la nature. En effet depuis une vingtaine d'années la population des passereaux auraient diminué d'environ un tiers (selon une étude du CNRS et du muséum d'histoire naturelle). Le principal facteur de cette diminution progressive mais néanmoins catastrophique est l'agrochimie. Des printemps sans chants d'oiseaux ? C'est malheureusement ce qui nous attend... Le CNRS réalise depuis une vingtaine d'année avec des chercheurs et des étudiants, des écoutes sur environ 160 points différents avec plus de 30 observateurs différents. Les observations se font par le son et la vue pendant dix minutes et permettent de donner la densité exacte d'individus sur la parcelle en forme de disque. Le constat est sans appel...L'ensemble du cortège des oiseaux de plaine a diminué, quelle que soit l'espèce.L'alouette des champs, l'espèce la plus abondante, a diminué de 35%, le perdrix c'est encore plus spectaculaire, 80 à 90 %. Le principal facteur de cette érosion de la population est l'intensification de l'agriculture sous deux processus bien connus : La diminution des habitats tels que les haies, les prairies, les petites mares, les petits murets...puis l'utilisation de l'agrochimie avec les herbicides, les pesticides, les engrais. Ils détruisent les plantes, les insectes et par ricochets les oiseaux. Les effets de cette diminution sont directs pour l'écosystème. D'autres espèces sont aussi très menacées, l'hirondelle des cheminées, c'est une diminution de la moitié de la population européenne depuis 25 ans. Certaines autres espèces comme la perdrix grise sont au bord de l'extinction (déjà disparue définitivement en Suisse) ou l'outarde canepetière aussi au bord de la disparition.